INSTRUCTIONS CONGRÈS NUMÉRIQUE 17 OCTOBRE 2020

Début: 10h30



En raison de la forte augmentation du nombre de cas positifs de Covid-19 en Suisse ces derniers jours, le Congrès du 17 octobre 2020 ne peut pas se tenir à Bâle pour des raisons de sécurité. Mais nous nous réunirons tout de même – de manière numérique – et nous élirons ensemble les nouveaux membres de la Présidence, de la Vice-présidence et du Comité directeur, et nous déciderons des recommandations de vote pour les votations fédérales de novembre.

Nous mettrons tout en œuvre pour que le Congrès se déroule sans accroche, mais nous comptons évidemment sur ta patience et ta compréhension pour les cas où un problème surviendrait.

Ci-dessous, tu trouveras toutes les informations importantes pour le Congrès numérique.

Permanence téléphonique

En cas de problème durant le Congrès, tu peux téléphoner aux numéros suivants :

• Permanence en allemand: 031 511 02 45

• Permanence en français et italien : 031 511 02 46

Diffusion du Congrès numérique

Le Congrès sera diffusé sur trois canaux YouTube différents (version originale, francophone et alémanique). Les liens pour les trois canaux YouTube seront disponibles sur le site internet du PS Suisse à cette adresse : www.pssuisse.ch/congres2020

Prises de parole

Les demandes de prise de parole doivent être déposées avant le samedi 17 octobre à 8 heures. Les personnes ayant soumis des amendements doivent également annoncer leurs demandes de prise de parole et remplir le formulaire.

Pour ce faire, il te faudra remplir ce formulaire :

 $\frac{https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSddXTl3Bl6XqAel4r4Kr2P2h6T2t6cYFOPldnPrNajlhYOqLQ/viewform}{}$

Pour une prise de parole durant le Congrès numérique, tu as besoin d'un ordinateur avec une <u>connexion internet stable</u> et d'un bon <u>micro</u> ainsi que d'une <u>webcam</u>. Dans le cas contraire, il se peut que tu ne puisses pas tenir ta prise de parole, car nous ne t'entendrons pas, ou car lors de celle-ci, la connexion risquerait de s'interrompre. Nous te recommandons « Chrome » comme navigateur internet : (https://www.google.com/intl/fr/chrome/) ou « Firefox » (https://www.mozilla.org/de/firefox/all).

Lors du Congrès, tu seras contacté au moyen des informations que tu nous as transmises lorsque tu as rempli le formulaire. En conséquence, tu dois être atteignable durant tout le Congrès, afin d'éviter des temps d'attente. Peu avant ta prise de parole, tu recevras un lien

vers une vidéoconférence. Tu seras ensuite accueilli par un-e collaborateur/trice du PS Suisse qui veillera à ce que tout fonctionne. Dès que ce sera le cas, tu pourras suivre le Congrès directement depuis cette vidéoconférence et sauras ainsi quand tu pourras par-ler. Tu devras couper la diffusion en direct sur YouTube chez toi durant ce moment – sinon, le son arrivera à double chez toi.

Questions sur la diffusion numérique du Congrès

Toutes les questions générales sur la diffusion numérique du Congrès peuvent être posées préalablement par téléphone au numéro suivant : 031 329 69 69.

Motions d'ordre

Les motions d'ordre concernant le <u>déroulement</u> d'un point de l'ordre du jour doivent être déposées <u>avant le début de du point de l'ordre du jour</u>. Les motions d'ordre peuvent être annoncées et brièvement expliquées par téléphone au numéro suivant : 076 650 64 61. Elles seront soumises au vote après la prise de position du Comité directeur.

Limitation du temps de parole

L'expérience montre que lors d'assemblées en ligne, les prises de paroles plus courtes sont préférables. Ainsi, une <u>limite générale du temps de parole de 2 minutes</u> vaudra pour ce Congrès. Merci donc de t'en tenir aux déclarations essentielles. Naturellement, les prises de paroles peuvent être plus courtes, afin que le Congrès ne se prolonge pas outre mesure.

Votes

Tu reçois un courriel de <u>vote@sp-ps.ch</u> avec pour objet « ... | Code de vote | ... » et ton code personnel de vote. Avec celui-ci, tu pourras participer aux votations. <u>Garde ce code secret, toute personne le connaissant pourrait voter à ta place!</u>

Ainsi, nous pouvons garantir que seul-e-s des délégué-e-s et d'éventuel-le-s suppléant-e-s pourront voter. La sécurité, la protection des données ainsi que l'anonymat de chaque vote individuel sont garantis.

Un bureau de vote composé de Urs Hofmann (Président du bureau de vote) et de collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat central assurera un processus de votation correct, et vérifiera particulièrement qu'aucune voix ne sera donnée à double.

Contrôle des mandats

Avant le Congrès, un contrôle des mandats aura lieu. Pour cela, les étapes décrites ciaprès doivent être réalisées jusqu'à samedi 17 octobre à 09h00. Pour les réaliser, tu dois te rendre sur https://vote.sp-ps.ch. Tu y trouveras le lien vers le contrôle des mandats. Clique dessus pour le réaliser.

Explications du contrôle des mandats et du système de vote

Tu recevras un courriel de <u>vote@sp-ps.ch</u> contenant ton code personnel de vote. Avec celui-ci, tu pourras participer aux votations. Si tu ne retrouves plus ton code, tu peux t'annoncer à la hotline au numéro suivant : 031 511 02 46.

Pour que nous puissions nous assurer que le vote fonctionne pour tou-te-s les délégué-e-s, tu dois passer par un contrôle des mandats. Ainsi, tu auras l'occasion de te familiariser avec l'outil de vote avant le Congrès.

Pour voter, il faut que tu te rendes sur https://vote.sp-ps.ch et que tu suives les instructions suivantes :

Étape 1:

VOTES		
Vote	Stat ut	Fin
Mandatskontrolle Contrôle des mandats Controllo mandati	Ouv ert	16.10.20 20 18:00

Sélectionne le vote en question, dans ce cas « Contrôle des mandats ». Clique sur le texte souligné avec le nom du vote à effectuer.

Étape 2 :



Après avoir sélectionné le vote, clique se le bouton rouge « VOTER » pour passer à la prochaine étape.

Étape 3:

MANDATSKONTROLLE | CONTRÔLE DES MANDATS | CONTROLLO MANDATI VOTER Email: sAndro.covo@juso.ch Code: Options: • ☑ Anwesend | Présent e

Donne désormais ton adresse électronique et ton code personnel, et choisis l'option pour laquelle tu souhaites voter (dans le cas du contrôle des mandats, « présent-e »). Clique ensuite sur « ENVOYER » pour confirmer ton vote.

Ton adresse électronique et le code personnel sont sauvegardés aussi longtemps que ton navigateur est ouvert.

Étape 4:

MANDATSKONTROLLE | CONTRÔLE DES MANDATS | CONTROLLO MANDATI

CONFIRMER LE VOTE

Ton courriel: sAndro.covo@juso.ch

Ton vote:

• Anwesend | Présent e

CONFIRMER LE DÉPÔT

Tu vois désormais à nouveau ton vote. Vérifie et contrôle ton choix. **Par la suite, tu ne pourras plus changer ton vote, à moins de passer par la hotline!** Si tout est en ordre, clique sur « CONFIRMER LE DEPOT ».

Étape 5 :

VOTE BIEN ENREGISTRÉ

Ton vote:

Anwesend | Présent e

Vers la votation

Félicitations, tu as bel et bien voté. Clique sur le lien « Vers la votation » pour accéder à la liste des votes pour contrôler que ton vote a bel et bien été correctement enregistré.

VOIX			
Chercher par code			
N'entrez que le début de votre code Chercher par section			
Code	Sektion	Wahl	

Tu devrais désormais voir ton vote dans le tableau qui s'affiche. Tu peux taper les premiers chiffres et lettres de ton code pour le rechercher dans le tableau. Ainsi, tu peux vérifier que ton vote a bel et bien été enregistré selon ce que tu voulais voter. Si quelque chose devait ne pas jouer, téléphone au numéro 031 511 02 46.

Pendant le Congrès, les votations sont ouvertes en ligne à la fin de chaque point de l'ordre du jour. La Présidence du Congrès informera de l'ouverture des votations.

PS: Pour des raisons de transparence, le code source de l'outil de votations en ligne est disponible sous le lien https://github.com/sacovo/vote-platform, afin qu'une vérification personnelle puisse se faire à tout moment. En cas de question ou de problème, tu peux t'annoncer sans autre directement chez Sandro Covo (sandro.covo@juso.ch).